

**PROCES VERBAL  
DU  
CONSEIL D'ECOLE  
DE SAURAT**

**1<sup>er</sup> TRIMESTRE :**

**tenu le 14/10/21**

## Membres présents / excusés:

- Les enseignantes : Stéphanie BUENO (directrice, maternelle), Valérie CHEVALLIER (CP/CE1), Isabelle RIPOLL (CE2/CM)
- Parents d'élèves : Mme COSTES, Mme GUILLAUD, Mme LE GRAND
- Mairie : Mr ROUAN (maire) (excusé), Mr ROUZOUL
- DDEN : Mme FRAYSSINET
- ALAE : El Mehdi KHEDIDJ, Patrick MERCIER, Sophie DULOUT (coordinatrice PEL Communauté de Communes Tarascon)
- IEN : Mme HOUADEC (excusée)

## Rappel des rôles de chaque partie

+ Règlement intérieur du conseil d'école

### **1) Résultats des élections des représentants des parents d'élèves**

- Le 08/10/21
- 85 électeurs inscrits, 42 votants, 2 suffrages nuls et 40 exprimés (1 seule liste)
- Les élues : Flavie COSTES (PS/CE1/CM1), Elizabeth GUILLAUD (CE2/CM1), Sara LE GRAND (CE2/CP)
- Rappel : mission principale de lien entre parents et école, si besoin.

### **2) Modalités de communication avec les parents**

- Liaison « parents/parents » : via boîte aux lettres ou panneau d'affichage
- Liaisons enseignantes/parents : **cahier de liaison violet (à signer systématiquement)** → *rappel des ≠ couleurs des documents collés (blanc : école, orange : APE, rose : mairie, vert : Parents d'élèves). Les parents peuvent aussi y noter des messages à l'attention des enseignantes.*
  - Réunions de rentrée : le 06/09 (Mater), le 13/09 (CP), le 20/09 (CE1), le 07/09 (CE2/CM). *Choix de dates différentes pour permettre aux parents ayant plusieurs enfants inscrits d'assister à chaque réunion (explication des projets de classes, règles de fonctionnement, programmes, etc...). Les parents ne pouvant pas y assister ont pu demander un rendez-vous avec l'enseignante concernée.*
  - Réunions personnalisées, équipes éducatives en cours d'année (suivi des élèves, évaluations CP/CE1, bilans périodiques, dès que le besoin s'en fait sentir ...)
  - Les familles doivent penser à prendre RDV quand elles souhaitent nous rencontrer.
- Evaluation Mater : « Carnet de suivi » : chaque famille sera reçue pour faire le point en janvier et en juin.
- Evaluations Cycles 2 et 3 :
  - Evaluations en fin de période (en général), sauf si trop courte : cahier gris.
  - Evaluation « positive » : cf **livret scolaire numérique** (janvier, juin), imprimé pour les parents dans les cahiers.
  - Evaluations nationales CP/CE1 : elles ont eu lieu courant septembre et chaque famille a été reçue par Mme Chevallier pour en faire le bilan.

### **3) Classes, effectifs, personnel présent dans l'école, horaires**

- **3 classes** : TPS/PS/MS/GS maternelle : Mme BUENO  
CP/CE1 : Mme CHEVALLIER  
CE2/CM1/CM2 : Mme RIPOLL
- **Effectifs** : - 16 élèves en Maternelle → 8 PS + 3 MS + 5 GS (01 TPS en janvier)  
- 20 élèves en CP/CE1 → 13 CP + 7 CE1  
- 20 élèves en CE2/CM → 7 CE2 + 8 CM1 + 5 CM2 (dont 1 PPS avec AVS)  
= **56 élèves au total** (57 en janvier)

Cf radiation de 2 élèves le 01/10/21 : une famille qui a demandé une instruction à domicile.

- **AVS** : Mme Mana Comminges, à mi-temps sur Saurat (le matin)

- **SESSAD** : Services de soins à domicile qui intervient dans l'école pour l'enfant en PPS : 1 éducatrice, et une psychologue, 1 psychomotricienne

- **Horaires, accueil des élèves** : 9h / 12h (y compris le mercredi) - 14h15 / 16h30.

Les enfants sont accueillis par les enseignantes 10 min avant l'heure du début des cours. Ces 10 minutes sont particulièrement importantes actuellement du fait du protocole sanitaire (le lavage des mains et l'installation des élèves prennent beaucoup de temps), les familles sont encouragées à déposer leurs enfants dans cet intervalle.

- ALAE le matin de 7h30 à 8h50, de 12h à 14h05, et le soir après la classe de 16h30 à 18 h.
- Repas de 12h à 13h30
- TAP ALAE de 13h30 à 14h15, avec accueil échelonné des élèves par les enseignantes à partir de 14h05.
- APC de 13h30 à 14h05 les : lundi, mardi, jeudi (sauf semaines précédent et suivant des vacances).

**Rappel** : Obligation de la scolarité dès 3 ans, à savoir les 24h d'enseignement par semaine.

En cas de souhait des parents de déroger, « demande d'aménagement du temps de présence à l'école maternelle » à soumettre à l'IEN (concerne 2 élèves cette année, demandes validées pour la période 1).

- **Remplacement de la directrice en cas d'absence** : Mme Ripoll

#### 4) Règlement intérieur de l'école

- Lecture du règlement de l'école :

Les modifications apportées :

- **Accueil des élèves** : « *Tous les élèves sont accueillis au portail de la cour par un adulte de l'équipe pédagogique, les parents ne pouvant plus pénétrer librement dans l'enceinte de l'école. Ils se rendent ensuite directement dans leur classe où les attend leur enseignante respectives* »
- **Horaires du matin** : « *L'ALAE fonctionne de 7h30 à 8h50* »
  - Approbation des membres du Conseil ? → voté à l'unanimité ce jour.
  - Il est affiché (panneau ext. + chaque classe) + lu et expliqué pour les classes de cycle 2 et 3

Ce qu'il faut retenir :

- Il est important de rappeler aux parents qu'il est impératif de téléphoner en cas d'absence d'un élève, d'autant plus lorsqu'il s'agit d'un enfant qui vient tout seul. En cas de retard, il incombe aux parents de sonner et de présenter leurs excuses aux enseignantes.
  - Les médicaments sont interdits à l'école (y compris avec ordonnance), néanmoins un adulte de l'extérieur peut venir en cas de nécessité.
  - Rappel : pas de goûter pendant les récréations. C'est regrettable mais impossible à cause de la loi sur l'obésité. Il faut donc favoriser un petit-déjeuner copieux et équilibré (salé si possible). En ce qui concerne les élèves qui arrivent tôt le matin à l'ALAE, il est permis de leur donner un goûter qu'ils pourront prendre avant 9 h.
  - A partir du CP, les cahiers donnés tous les week-ends sont à signer et les trousseaux à vérifier.
  - Le cahier violet est à feuilleter régulièrement, il fait le lien entre l'école et la maison.
  - Les jeux de la maison sont tolérés, il en va de la responsabilité de chacun.
  - Les appareils photos (pour les sorties) sont acceptés avec une décharge écrite des parents.
  - Interdiction de vapoter ou fumer dans l'école. Il est également demandé aux fumeurs de ne pas jeter de mégots aux abords de l'école.
  - Il est rappelé l'importance de bien hydrater les mains des enfants à la maison, pour prévenir les gerçures liées aux lavages fréquents nécessaires.
- Il faut également que les enfants disposent d'une gourde d'eau froide pleine tous les matins (interdiction d'un point de vue sanitaire de remplir les gourdes aux robinets où l'eau tiède est présente).

**Dans le contexte actuel de COVID/Vigipirate renforcé :**

- **La rentrée s'est bien passée, avec, comme l'an dernier, les parents non autorisés à entrer dans l'enceinte scolaire sans y être invités.**
- **La procédure à suivre en cas d'enfant malade, présentant des symptômes de COVID est rappelée : En cas de fièvre (38°C ou plus), il est obligatoire de consulter un médecin qui juge de la nécessité de faire un test ou non. Un document officiel à compléter, attestant de cette consultation, est donné à la famille, et il doit impérativement être remis entièrement complété à un adulte de l'école avant tout retour en classe de l'élève.**
- **Un rappel a dû être effectué dans le cahier de liaison quant à l'obligation faite aux familles de fournir les masques des élèves. Le « petit stock » dont nous disposons à l'école n'est effectivement prévu que pour palier à des incidents survenus en cours de journée (rupture de masque, masque trop mouillé, etc...), auquel cas il est demandé aux familles de restituer le masque en tissu une fois lavé.**

- Expérimentation « Dépistage réactif » visant à éviter des fermetures de classes :  
 Recueil dès à présent des formulaires de consentement des familles, pour tests PCR salivaires en cas de survenue d'un cas positif dans une classe → seuls les testés négatifs pourront venir en classe / les non testés seront isolés pendant 7 jours / les testés positifs seront isolés pendant 10 jours.  
 C'est le laboratoire de rattachement qui fixe les modalités de réalisation des tests.  
 Pour pouvoir se faire, ce protocole nécessite que les résultats puissent être obtenus dans les 48h, faute de quoi la classe sera fermée 7 jours.

- A partir du lundi 18 octobre 2021 (puis réévaluation gouvernementale chaque semaine en fonction de la situation sanitaire) : les enfants du primaire ne sont plus tenus de porter le masque en intérieur. Les gestes barrières et les lavages de mains demeurent.

5) Projet d'école (2020/2023) (NB : les projets 2021-2022 sont en gras)

<b>AXES</b>	<b>OBJECTIFS</b>	<b>ACTIONS PARTICULIERES</b>
<b>I - GARANTIR L'ACQUISITION DES FONDAMENTAUX</b>	Travailler le dire, lire, écrire dans toutes les disciplines dès la maternelle	- Défi-lecture (primaire)
	Mobiliser avec ambition et discernement tous les outils numériques	- Projet THEA (OCCE) (théâtre - cycle 2 et 3)
	Mieux répondre aux élèves à besoins particuliers en milieu ordinaire	- Lire et faire lire (mater et CP) qui débutera après les vacances de la Toussaint
	<i>Mobiliser les dispositifs pour la différenciation pédagogique et l'inclusion des élèves en situation de handicap</i>	- Projet BD (OCCE) (CM) conjointement avec l'ALAE, sur la thématique de la tolérance
	<i>Utiliser les outils numériques à disposition pour faire progresser les élèves</i>	- Création d'un livre CP-CE1 avec les correspondants de l'école de Taravel
	<i>Renforcer la maîtrise des langues vivantes étrangères par la mise en action des élèves</i>	- ENT : blog (cycle 3)  - Incorruptibles : prix littéraire, lecture et vote
<b>II - PREPARER LES ELEVES A LEUR AVENIR</b>	Ouvrir les élèves à la culture pour assurer à tous l'égalité d'accès aux arts et à la culture	- Rencontre chantée
	Développer les compétences numériques	- Ecole et cinéma (CE2/CM) - Création en cours (CE2/CM), artistes en résidence
	<i>Mettre en œuvre le PEAC des élèves pour leur permettre de se construire une mémoire culturelle</i>	- Inscription à des spectacles de professionnels (Estive)
	<i>Eduquer à la biodiversité et au développement durable</i>	- Activités diverses sur le thème « Développement durable, protection de la planète » :

		<b>Projets sciences : « Blob », « Village des sciences », et « exploration du monde du vivant » (avec visite de la cité de l'espace C3, du Muséum d'histoires naturelles C2 et C1)</b>
<b>III - FAIRE VIVRE L'INTELLIGENCE COLLECTIVE</b>	<b>Favoriser la coopération entre pairs</b>	- USEP (en fonction du contexte Covid) - Projets EPS avec intervenants: Foot à l'école, Volley, Rugby (CE2/CM)
	<b>Développer les compétences des élèves en matière d'éducation à la santé</b>	
	<i>Apprendre à respecter autrui dans un climat scolaire apaisé</i>	- Sensibilisation aux effets des écrans, à l'importance du sommeil et d'une alimentation équilibrée

### Autres activités :

- Piscine : annulée cette année encore pour toute l'école à Tarascon car fermeture de la piscine. Toutefois, un créneau a été obtenu à Foix, pour 5 séances. Nous avons choisi d'y inscrire les CP/CE1 qui n'ont toujours pas eu de « véritable » initiation à la natation...
- Projet vélo : envisagé (période 5). ALAE et CP/CE1. Objectif sécurité routière.
- Pêche : début juin (1er vendredi)
- Projet alimentation : les trois classes ont postulé. Dépendra du financement. Proposé par Hélène Ménard dans le cadre du Contrat Local de Santé. 3 séances envisagées : initiation au goût/visite producteur local/équilibre alimentaire et activité physique.
- Ciné maternelle à Tarascon : dernière semaine avant Noël.

## **6) OCCE : Bilan initial des comptes de la coopérative scolaire**

→ **Solde de départ : 3132.46** (au 01/09/2021)

<p><b>Prévisions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- USEP : environ 800€ (300+100+200+200 ?)</li> <li>- Cinéma : 3x200 = environ 600€</li> <li>- Sortie cité de l'espace : environ 400€</li> <li>- Sortie rencontre chantée = environ 200€ ( ?)</li> <li>- Sortie Forges de Pyrène bus : 100€ (remboursés)</li> <li>- Noël : 100€</li> <li>- Cotisations diverses : environ 400€ (USEP + OCCE)</li> <li>- Défi-lecture ? : 500€ environ</li> <li>- Spectacles ?</li> <li>- Ciné Maternelle</li> <li>- Sortie Museum ? (navette ?)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Remboursement USEP : 150€</li> <li>- Participation parents : 608€</li> <li>- Remboursement transports : 650€</li> <li>- Remboursement Théa : 700€</li> <li>- Subvention mairie : 500€</li> <li>- Photos scolaires : 300€ ?</li> <li>- Kermesse fin d'année : 300€ ?</li> </ul>
---	---

**= environ 3400 euros**

**/**

**= environ 3200 euros**

**=> 3132 - 3400 + 3200 = environ 2900 euros en fin d'année (sans aucun spectacle)**

Participation des familles (rappel) : 15 euros par enfant, 20 euros pour 2, 25 euros pour 3

## 7) L'Association des Parents d'Elèves

- Toujours prête à aider la réalisation des projets des enseignantes
- Participation envisagée pour l'année : Sorties au Muséum (2 x 500 = 1000€ environ)

Bilan de la réunion d'information du 08/10/21: des participants très nombreux pour cette première réunion de l'année.

Nouveau bureau : Romain Chauvineau, président  
Laurent Bauer et Jessica Ilhat, trésoriers  
Dorine Jaremczuk, secrétaire

Première action envisagée cette année : vente de gâteaux à la Fête de la Pomme le 24/10/21.

## 8) et 9) Activités périscolaires : ALAE, cantine, TAP, APC :

- **Rappel APC** : Lundi / Mardi / Jeudi de 13h30 à 14h05

- **Intervention ALAE** :

Monsieur Khedidj Projets : respect des rythmes, parole de l'enfant, laïcité/citoyenneté.

Sensibilisation au handicap à travers le sport.

Milieu naturel autour de mon village.

Mon petit journal : maternelles et CP-CE1.

Expériences scientifiques.

Arts avec intervenante : technique « Ebru » = peindre sur l'eau... Pour les plus grands. Au printemps ?

Cycle vélo.

Monsieur Mercier

Semaine de la laïcité début décembre : cette année « être citoyen de la république ». Projets.

Tous les ALAE sont désormais équipés de matériel informatique + internet : « la boîte à lien » pour favoriser les échanges inter-structures.

Blog Pays de Tarascon et –Nouveau- : une page facebook « LEC Pays de Tarascon » (même contenus).

Vacances d'automne : programmes distribués. Il est rappelé aux familles qu'il est nécessaire de vérifier l'inscription des enfants par téléphone, surtout pour les sorties (places limitées).

- **Intervention Mairie** :

Modification du règlement de la cantine → Plus de tickets à acheter mais facture à régler en fin de mois + IMPOSSIBILITE POUR LES FAMILLES DE MODIFIER/RAJOUTER DES REPAS SI OUBLI DE COMPLETER LA CARTE !

En cas de difficultés financières pour le règlement de la cantine, il est possible de contacter le CCRS ou la mairie pour recevoir un soutien.

Nouveau portail avec ouverture depuis le bâtiment (deux postes : rez-de-chaussée et étage) : installation durant les vacances de La Toussaint (sans doute).

Bande podotactile pour la cour commandée.

### - Intervention Parents :

- Cantine :
  - nouveau fonctionnement : possibilité d'ajout/suppression de repas une fois la carte retournée ?  
réponse : pas possible, trop compliqué à gérer. Le délai est déjà avantageux (le jeudi pour la semaine suivante).
  - affichage (école et site internet) des menus : absence d'affichage début octobre ? réponse : la personne qui s'en chargeait habituellement est en arrêt maladie.
  - équilibre des repas : des repas sans légumes ni fruits ? peut-on faire remonter au traiteur ?  
réponse : le traiteur est ouvert à la discussion. L'équilibre diététique est envisagé sur la semaine entière et non repas par repas.
  - possibilité pour les enfants d'emmener leur repas de la maison et de le manger à l'école ? réponse : impossible (interdiction sanitaire : hygiène, sécurité...).
- Organisation des anniversaires : que permet le protocole sanitaire actuel ? réponse : les anniversaires peuvent être fêtés mais les gâteaux « maison » ne sont pas acceptés.
- Agrément vélo : les parents ayant participé à la demi-journée agrément vélo se tiennent à la disposition des enseignantes s'il y a un besoin d'accompagnement à ce niveau.
- Des retours enthousiastes des enfants sur l'ALAE : expériences scientifiques et jeux collectifs de ballons en extérieur.
- Poids du cartable élevé.

## 10) Bilan mairie

- Remercier pour le financement intégral du projet THEA (l'an dernier) + mesures de sécurité sur le parking devant l'école aux horaires d'arrivée/sortie des élèves.

- Difficultés à résoudre : Problématique de l'eau très froide toujours à l'étage, difficile pour le lavage des mains en hiver... où TOUS les élèves de l'école doivent alors laver leurs mains au seul rez-de-chaussée (regroupement, coûteux en temps) Réponse : Les travaux devraient avoir lieu pendant les vacances de Toussaint.

- Réservation possible de la Maisou pour le période 3 ? (cf sport)

Réponse : Oui, mais la Maisou n'a pas été pensée pour accueillir des sports de ballons.

- Direction : Besoin d'un nouveau stock de timbres postaux pour le courrier papier.

## 11) Hygiène et sécurité

- **Evacuation incendie** : Elles ont eu lieu les 22 et 23/09/21 au matin, chaque classe séparément, pour éviter le brassage des élèves. RAS, tout s'est bien passé.

- **PPMS** : Les 2 PPMS « **Risques majeurs** » et « **intrusion** » sont mis à jour, indiquant également le rôle des animateurs de l'ALAE. La version actualisée de chacun d'entre eux, avec les listes d'élèves, a été envoyée au service en charge de la DSDEN .

**L'exercice de simulation « intrusion »** a eu lieu le 28 septembre. Les élèves ne pouvant être tous brassés à l'étage, l'exercice a consisté en un rappel de ce qu'il faudrait faire en cas d'intrusion.

**L'exercice de simulation inondation** : il aura lieu courant de la 2<sup>ème</sup> période.

**Attention : certains produits des pharmacies sont à racheter : compresses, pansements, entre autres : Voir liste donnée à la mairie.**

- **Plan Vigipirate** : Rappel de la vigilance accrue + barrières indispensables + portail et portes fermées.

## 12) Questions diverses

Néant.

**Séance clôturée à 20h30**

**Pour le conseil, la directrice  
S. BUENO**